



Les nouvelles règles relatives à la rénovation énergétique issues de la Loi Climat et Résilience formation à distance

Durée: 7.00 heures

Formation à distance

Le centre de formation du CNAJMJ vous propose de participer à une classe virtuelle en respectant la réglementation des formations à distance. Il en résulte que la formation se réalisera en 2 modules (de 3h30 chacun) sur 2 jours consécutifs.

A la fin de chaque module, les participants devront impérativement répondre au quiz accessible sur l'extranet de la formation (1 module = 1 quiz).

Attention : le certificat de réalisation (ex attestation de fin de réalisation) ne peut être remis au participant qu'à la condition qu'il ait répondu aux 2 quiz (réglementation DRIEETS et FIFPL). Ce certificat est nécessaire pour demander la prise en charge des frais pédagogiques par le FIFPL et par l'OPCO

Profils des stagiaires

- AJMJ
- salariés des AJMJ
- Autres

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- mettre en oeuvre les nouveaux mécanismes et procédures mis en place par la loi du 22 août 2021 ;
- maîtriser les dispositions relatives aux syndicats en vue de la rénovation énergétique des bâtiments dont ils ont la charge.

Contenu de la formation

- Les nouveaux outils de la rénovation énergétique (1er module 3h30)
 - A.- Le diagnostic de performance énergétique (DPE)
 - B.- Le diagnostic technique global (DTG)
 - C.- Le plan pluriannuel de travaux (PPT)
- Les impacts juridiques et financiers des travaux de rénovation énergétique (2ème module 3h30)
 - A.- A l'égard du syndicat

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnaismj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



- 1°) L'adoption des travaux d'intérêt collectif (L. 1965, art. 25 f), l'accès aux parties privatives (L. 1965, art. 9 II)
- 2°) Le - nouveau - fonds de travaux
- B.- A l'égard des copropriétaires
- 1°) La mise en location
- 2°) La mise en vente de lots

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Jean-Marc ROUX

Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Directeur scientifique des éditions Edilaix

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle virtuelle dédiée à la formation à distance
- Documents supports de formation projetés.
- intervention orale
- Etude de cas concrets et mise en situation pratique
- échanges interactifs avec les participants
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.(Extranet stagiaire)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- 2 quiz seront réalisés par les participants à l'issue de chaque module de la formation
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Centre de formation permanente du CNAJMJ

6 boulevard des Capucines

75009 Paris

Email: centreformation@cnajmj.fr

Tel: 01 42 61 77 44



Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.), veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Effectifs et tarifs

Effectifs:

La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:

- 400€ Net de taxes pour les AJMJ
- 300€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 500€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

Satisfaction clients : à venir

MAJ du programme: **V1-26/01/2022**